DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Interview croisée

Canton et médecins face aux mêmes défis

Laurence Boland, directrice générale de la Santé de l'État de Vaud, et Stefan Kaufmann, secrétaire général de la FMH, croisent leurs regards sur l'essor et la gouvernance des réseaux de soins en Suisse romande.

Ces dernières années, nous observons une consolidation rapide des réseaux de soins. La tendance est-elle vouée à perdurer ?

Stefan Kaufmann : Oui. Le nombre de patient·es atteint·es de maladies chroniques augmente et la médecine se spécialise : plus personne ne peut tout faire seul·e. La pénurie de médecins et de soignant·es accélère le mouvement et la Suisse romande est en avance. La tendance est mondiale, avec des modèles très différents d'un pays à l'autre.

Laurence Boland : Dans un contexte de hausse des coûts de la santé d'une part et de pénurie de professionnel·les d'autre part, le développement de ce type de modèles est amené à se poursuivre. Cette tendance s'observe d'ailleurs tant en Suisse qu'à l'étranger.

Qu'est-ce que les réseaux de soins changent concrètement dans votre quotidien ?

Laurence Boland : L'État de Vaud n'est pas directement partie prenante de ces réseaux, qui restent pour l'heure des partenariats privés entre prestataires et assureurs. Les questions d'organisation territoriale, de coordination et de qualité des prises en charge sont centrales pour nous, face à la pénurie de professionnel·les et à la hausse des coûts de la santé.

Stefan Kaufmann : Les réseaux modifient surtout les processus et la coordination des soins. La FMH accompagne ce changement structurel en offrant notamment aux institutions ambulatoires la possibilité de s'affilier aux sociétés cantonales de médecine.

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.



Laurence Boland, Directrice générale de la Santé de l'État de Vaud – ARC Jean-Bernard Sieber

Quel regard portent les médecins et le Canton sur les réseaux de soins ?

S.K. : En soi, les réseaux ne représentent ni une opportunité ni un risque. S'ils sont bien conçus, ils permettent d'améliorer le flux d'informations, les transferts et la prise en charge tout en évitant les doublons. La question cruciale n'est donc pas la mise en réseau des soins, mais la manière dont elle se fait.

L.B. : Regrouper des prestataires à l'échelle régionale, dans une logique de meilleure coordination et de parcours de soins plus intégrés, permet de placer le ou la patient·e au centre et d'éviter des actes redondants. Les réseaux de soins constituent en ce sens des initiatives intéressantes, tant pour les patient·es que pour la maîtrise des coûts de la santé.

Y a-t-il un risque de confusion des rôles entre soignant·es et assureurs ?

L.B. : La prise en charge et les choix thérapeutiques doivent rester entre les mains des professionnel·les de santé, dans le respect des bonnes pratiques cliniques et des standards de qualité. Il s'agirait sinon d'une dérive par rapport à l'objectif initial recherché visant à renforcer la coordination et la bonne orientation des patient·es.

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

S.K. : Collaborer ne signifie pas que les rôles sont interchangeables. Une décision thérapeutique doit toujours être motivée sur le plan médical et ne saurait se baser sur des considérations économiques. Le caractère facultatif est déterminant : médecins et patient·es choisissent librement de s'affilier, ce qui oblige les réseaux à trouver un équilibre pour rester attrayants pour toutes et tous.

Ces modèles ne risquent-ils pas d'accentuer encore un peu plus la charge administrative ?

S.K. : Afin d'éviter une telle évolution, les nouveaux modèles de soins ne doivent pas augmenter la bureaucratie au travers d'une micro-réglementation accrue. C'est pourquoi la FMH s'est opposée à un projet de loi sur les réseaux coordonnés qui aurait créé de nouvelles tâches administratives sans bénéfice pour les patient·es.

L.B. : Le Canton soutient le déploiement d'outils, notamment le dossier électronique de santé (DES), afin de réduire la charge administrative, fluidifier les échanges d'informations et améliorer la coordination des parcours de soins. Dans un contexte de ressources limitées, ces organisations doivent faciliter le travail des professionnel·les, pas le compliquer.



Stefan Kaufmann, Secrétaire général de la FMH

Qui définit aujourd'hui réellement les standards et les parcours de soins au sein des réseaux ?

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

L.B. : Ce sont avant tout les standards de prise en charge et les bonnes pratiques cliniques, établis par les professionnel·les de santé, qui doivent prévaloir. Le Canton agit à différents niveaux dans une optique de parcours de soins adéquats et coordonnés tout en laissant la responsabilité de la prise en charge aux prestataires de soins.

S.K. : Les standards et les parcours de soins doivent être conçus avec les médecins qui les appliquent, pour améliorer la qualité sans tomber dans la rigidité. Cela suppose que la profession siège dans les organes qui pilotent les réseaux et ne soit pas seulement consultée.

En 2040, à quoi ressemblera selon vous un équilibre réussi entre coordination des soins et liberté professionnelle ?

S.K. : En 2040, la coordination des soins sera une évidence, mais il n'y aura pas de modèle uniforme sur le plan de l'organisation. Une mise en réseau judicieuse et une numérisation adéquate devraient permettre la création à la fois de cabinets individuels, de réseaux de soins et de centres de santé, afin de garantir la liberté de choix.

L.B. : Un équilibre réussi passerait avant tout par une première ligne de soins renforcée, via des modèles interprofessionnels performants, et bien intégrée avec les autres actrices et acteurs à l'échelle régionale. Ce sera le meilleur garde-fou pour garantir la coordination, l'efficacité et la qualité des soins à l'avenir. Le déploiement réussi du futur DES sera un autre facteur clé, garant d'un partage fluide de l'information entre parties prenantes du système.

Propos recueillis par Selsa Maadi

Laurence Boland
Directrice générale de la Santé de l'Etat de Vaud

Stefan Kaufmann
Secrétaire général de la FMH

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.